

Annette Houdeau
1, Chemin des geais
Mazignien-Busset
58140 Marigny l'Eglise

Monsieur Georges Winckler
Commissaire-enquêteur
Mairie de Mont-Lozère-et-Goulet
Quartier de la remise
D 901
48190 Mont-Lozère-et-Goulet

Objet : Enquête publique sur le projet de détachement de la commune déléguée de Bagnols les Bains.

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je ne suis ni propriétaire, ni curiste à Bagnols les Bains, mais je m'y rends régulièrement tout au long de l'année pour des séjours plus ou moins longs qui m'ont permis de tisser des liens d'amitié avec de nombreux bagnolais résidents permanents ou secondaires ; c'est pourquoi je souhaite vous faire connaître mon opinion dans le cadre de l'enquête en objet.

Vivant moi-même en milieu hyper-rural dans le Morvan, je suis frappée de constater à quel point le village de Bagnols se délabre année après année depuis maintenant 6 ans que je le fréquente : l'entretien de la voirie et des trottoirs est déficient y compris en hiver quand il y a du verglas ; les toilettes publiques sont « interdites au public » depuis des lustres ; la petite fontaine devant la pharmacie à l'entrée du village n'est plus en eau depuis longtemps et rouille dans l'indifférence ; il est devenu impossible de remplir une bouteille à la « fontaine fraîche » sans être aspergé par les éclaboussures ; la chaussée à l'entrée ouest du village fait pitié ; rien ne permet d'identifier que l'on pénètre dans une station thermale quand on arrive par la route de Mende.

J'ignore dans quel état était Bagnols avant de rejoindre Mont-Lozère-et-Goulet, mais j'ai peine à croire que le village était plus mal entretenu qu'actuellement. La station thermale de Saint Honoré les Bains, elle aussi connue depuis les romains, d'une taille comparable à Bagnols et proche de mon domicile, est nettement plus attirante pour les curistes. Il est vrai qu'elle n'a pas commis l'erreur de fusionner avec les communes avoisinantes de la Nièvre dont l'agriculture est la seule activité économique.

Je suis par ailleurs frappée par le manque de distractions et la pauvreté de la vie culturelle à Bagnols. Certes, il y a bien un théâtre municipal, mais celui-ci est

accaparé par une association qui organise bien peu de représentations à Bagnols, cela en dépit des multiples largesses que lui octroie la municipalité sans vraiment de contreparties. Cette association a son activité essentiellement tournée vers le Bleymard mais ne programme à Bagnols que de rares spectacles sans prendre la peine au préalable de recueillir les attentes du public. Il en résulte une programmation d'avant-garde qui ne suscite qu'un faible intérêt local. Un théâtre dans lequel on ne programme aucune pièce classique ne mérite pas ce nom. Il est regrettable que ce bâtiment ait été confié à l'association qui l'occupe sans avoir procédé au préalable à un appel à projets avec un cahier des charges garantissant la qualité culturelle de la programmation.

Je souhaite également porter à votre connaissance le manque de services publics de proximité à Bagnols, dont le niveau est très inférieur à celui de mon petit village du Morvan : pas de collecte des encombrants, pas de transport à la demande.....La commune de Mont-Lozère-et-Goulet ne semble avoir amené aucune amélioration en ce domaine.

« Faire commune » c'est en effet partager un minimum de choses en commun, se connaître, se fréquenter. Force est de constater que les bagnolais ne vont quasiment jamais à Chasseradès ou à Belvezet, ce qui n'est pas étonnant vu l'éloignement de ces villages ; la réciproque est sans doute vraie.

La fusion de 6 communes décidée ex-cathedra sans consultation de leurs habitants ne suffit pas à créer une commune nouvelle où l'on a envie de partager un avenir en commun. De même, la somme des intérêts particuliers attachés au maintien en l'état de Mont-Lozère-et-Goulet ne saurait tenir lieu d'intérêt général. L'union ne fait la force que lorsqu'elle est librement consentie, jamais lorsqu'elle est imposée sans débat démocratique.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de ma considération respectueuse.

Annette Houdeau